

**DOSSIERS FERMÉS**

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 5 novembre 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Yvon Provencher	<p><b>Monsieur Yvon Provencher;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>M. Provencher, membre du Regroupement des Aveugles et Amblyopes du Montréal Métropolitain (R.A.M.M.), soumet une requête réclamant un encadrement réglementaire pour sécuriser les mouvements des piétons aux abords des cafés-terrasses sur le domaine public; plus précisément dans le secteur situé sur la rue Saint-Laurent entre les intersections Jean-Talon et Beaubien.</p> <p>Il explique que ces terrasses sont non seulement disposées de telle sorte qu'elles encombrent la voie piétonne, mais aussi qu'elles entravent leur circulation et les obligent à descendre du trottoir pour emprunter la rue. Cette problématique serait particulièrement présente sur le boulevard Saint-Laurent.</p> <p>Pour remédier à cette situation, il propose que l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie adopte un règlement encadrant l'aménagement des cafés-terrasses d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2013.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE QU'UN RÈGLEMENT A ÉTÉ ADOPTÉ POUR ENCADRER L'AMÉNAGEMENT DES CAFÉS-TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC. CELUI-CI PRÉVOIT D'AILLEURS UNE MARGE DE DÉGAGEMENT MINIMALE POUR SÉCURISER LES MOUVEMENTS PIÉTONNIERS SUR LE TROTTOIR. M. CROTEAU DONNE L'ASSURANCE QUE LES COMMERÇANTS CONCERNÉS SERONT SENSIBILISÉS À CET ÉGARD.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Linda Gauthier	<p><b>Madame Linda Gauthier;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Madame Gauthier effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>A) Mme Gauthier, membre du Regroupement des Activistes Pour L'Inclusion au Québec (R.A.P.L.I.Q.), apporte sa contribution à la question posée précédemment par Monsieur Yvon Provencher et fait savoir qu'elle a pris connaissance de la réglementation relative aux cafés-terrasses et que celui-ci fait nullement référence à la motion d'accessibilité universelle. Des modifications seraient requises à ce chapitre, selon elle.</p> <p>B) Question référée. Voir dossier « dossiers ouverts ».</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, PREND ACTE DU COMMENTAIRE DE LA REQUÉRANTE.</p>
M. Steeve Desaulniers	<p><b>Monsieur Steeve Desaulniers;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>M. Desaulniers voudrait obtenir des précisions sur les projets de réfection des trottoirs dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Autrement dit, il aimerait connaître la programmation des travaux qui a été arrêtée à cet égard.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN EXPLIQUANT QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION ROUTIÈRE SONT EN COURS DANS L'ARRONDISSEMENT, DONT SEPT TRONÇONS DE RUES POUR 2013 (RUES MOLSON, DROLET, BEAUBIEN ET L'AVENUE DES ÉRABLES, NOTAMMENT). DE PLUS, IL DÉCLARE QUE LES TRAVAUX SONT RÉALISÉS EN FONCTION DES BUDGETS DISPONIBLES ET D'UN ORDRE DE PRIORISATION ÉTABLIE D'APRÈS LES BESOINS. UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, L'ARRONDISSEMENT DRESSERA UNE LISTE DE TOUS LES TRAVAUX POUR L'EXERCICE 2014, Y COMPRIS, CEUX NON ACHÉVÉS. COMPTE TENU DE CE FAIT, IL AFFIRME QU'IL NE POURRAIT SE PRONONCER SUR LA DATE EXACTE DE FINITION DU PROJET DE RÉFECTION DES TROTTOIRS ET RUES DE L'ARRONDISSEMENT.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p><b>Monsieur Paul Marchand;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>M. Marchand soumet une suggestion et une opinion sur l'administration de l'ex-maire Gérald Tremblay au conseil :</p> <p>A) M. Marchand suggère d'élaborer un projet de loterie municipale dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie dont les fonds serviront à financer la construction d'un nouvel édifice pour accueillir les bureaux de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie.</p> <p>B) M. Marchand donne son opinion sur l'administration de l'ex-maire Gérald Tremblay et sur les allégations de corruption et de collusion qui circulent présentement à l'Hôtel de Ville de Montréal. Il souhaite vivement que des changements soient apportés pour résoudre la crise qui sévit.</p>	<p>F.W. Croteau</p>         <p>F.W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU PREND ACTE DE LA REQUÊTE DU CITOYEN MARCHAND.</p>         <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU PREND ACTE DES COMMENTAIRES DU CITOYEN MARCHAND.</p>
Mme Marianne Bousquet	<p><b>Madame Marianne Bousquet;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Mme Bousquet, membre d'« Action Bellechasse » (groupe de citoyens indépendant qui s'organise en collectif autonome pour le projet de redéploiement du site Bellechasse), se questionne sur le projet du programme particulier d'urbanisme destiné à encadrer le réaménagement du secteur. De ce fait, elle propose aux élus la mise en branle d'une démarche participative pour prendre en compte plus adéquatement les enjeux sociaux associés à sa réalisation, et d'assurer la préservation du tissu social.</p>	<p>F.W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DRESSE UN HISTORIQUE DU PROJET ET LE PROCESSUS EN COURS MENANT À ADOPTER UN PROJET PARTICULIER D'URBANISME. IL AJOUTE ÉGALEMENT QU'IL Y AURA UNE SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE 12 NOVEMBRE 2012 ET ORGANISÉE PAR L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL. IL FAIT SAVOIR ÉGALEMENT QUE LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES COMMUNIQUERA AVEC LE GROUPE « ACTION BELLECHASSE »</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Louise Savoie	<p><b>Madame Louise Savoie;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Mme Savoie, désire connaître les suites accordées à une plainte déposée concernant le bruit généré par le Centre de Technologie Rosemont.</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>C. Paquette</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN SOUTENANT QU'UN INSPECTEUR A ÉTÉ ENGAGÉ PAR L'ARRONDISSEMENT RÉCEMMENT AFIN DE RÉPONDRE À TOUTES LES PLAINTES DES CITOYENS ET QU'UNE INTERVENTION PRIORISÉE A ÉTÉ FAITE COMPTE TENU DE L'URGENCE.</p> <p>LA DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, CAROLE PAQUETTE, SOUTIENT ÉGALEMENT QU'UNE ANALYSE A ÉTÉ FAITE À PARTIR DES RÉSIDENCES VOISINES ET QUE DES MESURES SERONT PROCHAINEMENT PRISES. UN CONSTAT D'INFRACTION SERA ÉMIS SI LES ANALYSES EFFECTUÉES S'AVÉRAIENT CONCLUANTES. PAR AILLEURS, UN AVIS SERA ÉMIS APRÈS QUE LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR SERA FINALISÉ.</p>
Mme Amélie Plante	<p><b>Madame Amélie Plante;</b> <b>conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Mme Plante aimerait connaître la position de l'arrondissement, concernant le projet « Imaginons Saint-Marc » concernant le devenir de l'église Saint-Marc. Elle désire connaître plus précisément les modalités de la collaboration proposée par l'arrondissement à l'endroit de ce dossier.</p>	<p>F.W. Croteau</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, EXPLIQUE QU'UN COMITÉ LOCAL EST EN RÉFLEXION SUR LE PROJET DANS LA MESURE OÙ L'ON CONSTATE QU'À MONTRÉAL, LA PÉRENNITÉ DE QUELQUE 45 ÉGLISES EST CONSIDÉRÉE INCERTAINE. M CROTEAU RESTE D'AVIS QUE PLUS LA COMMUNAUTÉ VA SE MOBILISER, PLUS LES ÉGLISES VONT DEMEURER. IL NOTE ÉGALEMENT QUE LES ÉLUS SONT TRÈS ENTHOUSIASMÉS DU FAIT QUE LA COMMUNAUTÉ ELLE-MÊME PREND L'INITIATIVE. PAR AILLEURS, LA CORPORATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE EST MANDATÉE POUR REDÉFINIR LA VOCATION COMMUNAUTAIRE DE L'IMMEUBLE.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Thérèse Pacheco	<p><b>Madame Thérèse Pacheco;</b> <b>Conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Madame Pacheco annonce faire un suivi relativement au guide du plan d'implantation et d'intégration architecturale proposée par l'association des résidents de Cité-Jardin.</p>	C. Paquette	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES.</b></p> <p>LA DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES, CAROLE PAQUETTE, DONNE L'ASSURANCE D'UN SUIVI ET FAIT SAVOIR À MADAME PACHECO QU'UNE FOIS LE DOCUMENT SUR LA QUESTION SERA PRÊT, ELLE S'ENGAGE PRÉSENTER AUX CITOYENS AFIN DE RECUEILLIR LEURS COMMENTAIRES AVANT SA FINALISATION.</p>
M. Claude Gagné	<p><b>Monsieur Claude Gagné;</b> <b>Conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Monsieur Gagné remercie la conseillère de Marie-Victorin, Élane Ayotte pour ses bons mots envers les bénévoles durant la soirée de l'Halloween dans le secteur de Cité-Jardin. Son intervention a trait à la sécurisation du croissant, du sentier piéton et de la piste cyclable vis-à-vis l'avenue des Sorbiers.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>P. Morissette</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN MENTIONNANT QUE LES GRANDS PARCS RELÈVENT DE LA VILLE CENTRE ET QUE L'ARRONDISSEMENT NE PEUT INTERVENIR SANS SON AUTORISATION. IL AJOUTE ÉGALEMENT QUE LES TRAVAUX DE RÉFECTION NE SERONT PAS TERMINÉS AVANT LE PRINTEMPS 2013.</p> <p>LE CHEF DE DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS, PIERRE MORISSETTE, INDIQUE QUE LA SÉCURISATION DES PISTES PIÉTONNIÈRES RELÈVENT DE LA VILLE CENTRE ET DONNE L'ASSURANCE D'UN SUIVI SUR LA QUESTION.</p>
M. René Vandelac	<p><b>Monsieur René Vandelac;</b> <b>Conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Monsieur Vandelac, effectue un retour sur la réussite de l'Halloween dans le secteur de Cité-Jardin. Il remercie l'équipe du poste de police 44 pour la sécurisation du secteur ainsi que la conseillère de Marie-Victorin, Élane Ayotte, pour son action. De ce fait, il aimerait savoir si cette fête d'Halloween a un avenir vu les résultats précédents.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DONNE RÉPONSE SUR PLACE EN CONFIRMANT QUE L'EXPÉRIENCE SERA RÉITÉRÉE.</p>

M. Jean-Marc Gareau	<p><b>Monsieur Jean-Marc Gareau;</b>  <b>Conseil d'arrondissement du 5 novembre 2012 :</b></p> <p>Monsieur Gareau effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>A) M. Gareau informe l'assemblée que c'est sa première visite au conseil et précise qu'il est propriétaire d'un triplex sur la rue Casgrain. Sa préoccupation vient de l'iniquité de la taxe foncière.</p> <p>B) M. Gareau fait également référence aux retombées de la circulation à sens unique sur la rue Dominique entre les rues de Bellechasse et Saint-Zotique Est.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. Limoges</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</b></p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU DONNE RÉPONSE SUR PLACE</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, SUGGÈRE AU REQUÉRANT UNE RENCONTRE EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2012 POUR S'ASSURER DE CE QUE LA PLANIFICATION DU SECTEUR BELLECHASSE A ÉTÉ FAITE AVEC RIGUEUR ET QUE LES IMPACTS SUR LE QUARTIER ONT ÉTÉ PRIS EN COMPTE. IL DIT ÉGALEMENT COMPRENDRE LE MÉCONTENTEMENT DES CITOYENS ET ASSURE REGARDER L'ÉTENDUE DU PROBLÈME AINSI QUE SA DURÉE.</p>
---------------------	---	--	---

**DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –**



Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 5 novembre 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucun dossier reçu aux fins de cette séance.</b>